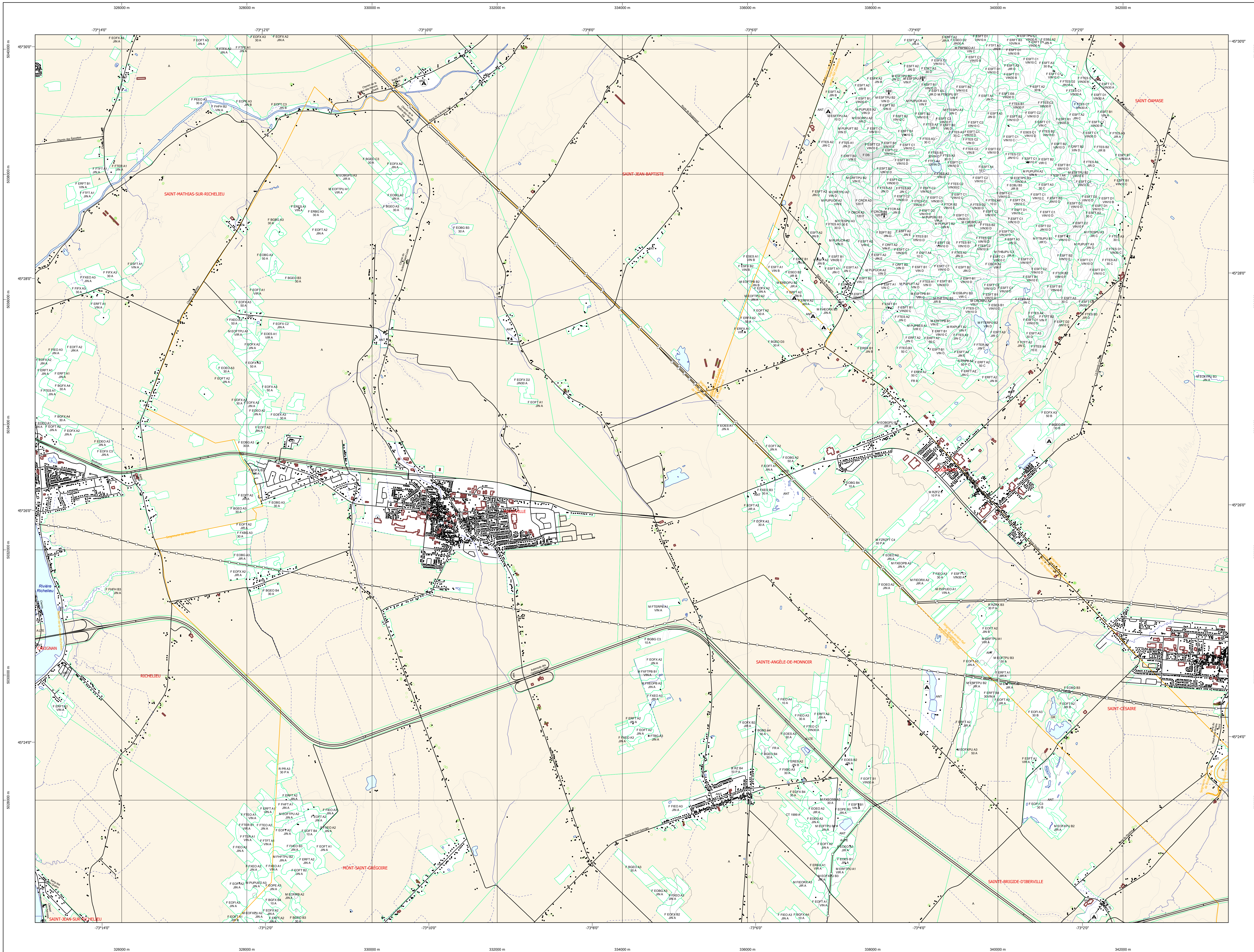


Carte écoforestière



STRATIFICATION ECOFORESTIERE

Paramètres utilisés pour la cartographie

F	Code	Type de description	> 7m	7m	Improduit	Non forestier
CE35	CE35A	Chêne blanc	X	X	X	
CE35	CE35B	Chêne rouge	X	X	X	
CE35	CE35C	Chêne à large feuille	X	X	X	
CE35	CE35D	Chêne à petites feuilles	X	X	X	
CE35	CE35E	Chêne à feuilles d'érable	X	X	X	
CE35	CE35F	Chêne à feuilles de frêne	X	X	X	
CE35	CE35G	Chêne à feuilles de saule	X	X	X	
CE35	CE35H	Chêne à feuilles de magnolia	X	X	X	
CE35	CE35I	Chêne à feuilles de tulipe	X	X	X	
CE35	CE35J	Chêne à feuilles de coccoloba	X	X	X	
CE35	CE35K	Chêne à feuilles de nyctagale	X	X	X	
CE35	CE35L	Chêne à feuilles de lonicère	X	X	X	
CE35	CE35M	Chêne à feuilles de caryocarpus	X	X	X	
CE35	CE35N	Chêne à feuilles de lamarckia	X	X	X	
CE35	CE35O	Chêne à feuilles de caroliniana	X	X	X	
CE35	CE35P	Chêne à feuilles de prinus	X	X	X	
CE35	CE35Q	Chêne à feuilles de pennsylvanica	X	X	X	
CE35	CE35R	Chêne à feuilles de virginiana	X	X	X	
CE35	CE35S	Chêne à feuilles de mollis	X	X	X	
CE35	CE35T	Chêne à feuilles de nigra	X	X	X	
CE35	CE35U	Chêne à feuilles de tinctoria	X	X	X	

Exemple d'appellation

7m de hauteur	7m de hauteur	Improduit	Non forestier
3H EC 98 C	CJ 98 D	A CH	
3H06 A2	F A S		
3H06 B	CT 78 10 D		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX	FEUILLES	MÉLANGES
01	01	01
02	02	02
03	03	03
04	04	04
05	05	05
06	06	06
07	07	07
08	08	08
09	09	09
10	10	10
11	11	11
12	12	12
13	13	13
14	14	14
15	15	15
16	16	16
17	17	17
18	18	18
19	19	19
20	20	20
21	21	21
22	22	22
23	23	23
24	24	24
25	25	25
26	26	26
27	27	27
28	28	28
29	29	29
30	30	30
31	31	31
32	32	32
33	33	33
34	34	34
35	35	35
36	36	36
37	37	37
38	38	38
39	39	39
40	40	40

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

CLASSE D'INDICE	HAUTEUR MOYENNE DES TIRES DOMINANTES ET COORDONNÉES
A1	22 m
A2	21 m
A3	20 m
A4	19 m
A5	18 m
B1	17 m
B2	16 m
B3	15 m
B4	14 m
B5	13 m
B6	12 m
B7	11 m
B8	10 m
B9	9 m
C1	8 m
C2	7 m
C3	6 m
C4	5 m
C5	4 m
C6	3 m
C7	2 m
C8	1 m

CLASSES D'ÂGE

REPLEVEMENTS	10	20	30	40	50	60	80	100
ÉQUILIBRÉS	0 à 9	10 à 19	20 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 à 69	70 à 79
REQUÉRIES	80 à 89	90 à 99	100 à 109	110 à 119	120 à 129	130 à 139	140 à 149	150 à 159
IRREGULIER	160 à 169	170 à 179	180 à 189	190 à 199	200 à 209	210 à 219	220 à 229	230 à 239

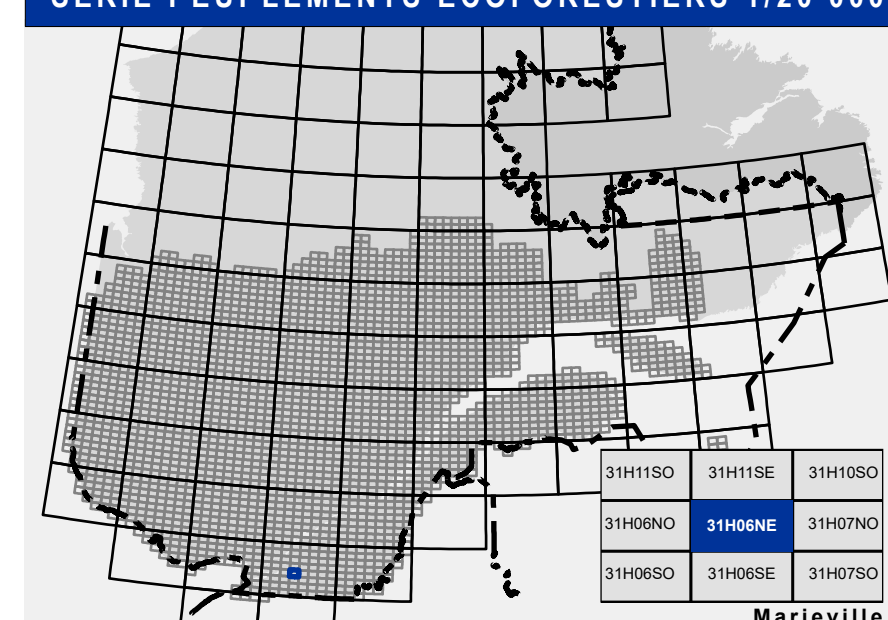
PERTURBATIONS D'ORIGINE / INTERVENTIONS PARTIELLES

CODE	DESCRIPTION	CODE	DESCRIPTION
CHT	Chêne total	CON	Conversion de peuplement
DT	Débardement total	COU	Coupe à diamètre limité
ES	Exploitation grave	COE	Coupe à diamètre limité avec débardement
BR	Bûche totale	CA	Chêne à petits diamètres
PR	Prélevement	CO	Coupe de débardement
VER	Verges graves	CJ	Coupe de jarriage

PERTURBATIONS MOYENNES / CLASSES DE PENTE

CODE	DESCRIPTION	CODE	DESCRIPTION	TAXA D'INCLINAISON
BRP	Bûche partiel	ECL	Éclaircie commerciale	0% à 5%
CHP	Chêne partiel	EC	Éclaircie de gestion	6% à 10%
DP	Débardement partiel du feuillage	EPC	Éclaircie précommerciale	11% à 20%
EL	Exploitation légère	ENS	Éclaircie commerciale	21% à 30%
VER	Verges partiel	EPF	Éclaircie précommerciale	31% à 40%
		ERN	Éclaircie commerciale	41% et plus
		REB	Reboute des bûches	
		REP	Repeuplement	

SERIE PEUPLIEMENTS ECOFORESTIERS 1/20 000



Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Post forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, site, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobasse
- Mine à ciel ouvert
- Pylobas
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maitresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Eskar

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement impropre
- Peuplement non forestier

Métadonnées

- Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
- Système de référence géodésique: NAD 83 (CGCR2)
- Projection cartographique: Méridien transverse modifiée (MTM), zone de 3°
- Système de coordonnées planes du Québec (SCQP): falseau_0
- Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
- Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
- Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2008: 15° 27' OUEST
- Cordonnées géographiques au centre de la feuille: 73° 1' 28" O 45° 12' 15" N
- Longitude d'origine (méridien central): 73° 30' ouest
- Latitude d'origine (équateur): 0°
- Coordonnées d'origine: X: 304 800 mètres; Y: 0 mètre
- Facteur d'échelle: 0,999

Sources

- Donnée: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Informations forestières: 4e programme 2009
- Année de photos pour la production de la carte (Supervision des recensements provinciaux): Juillet 2020
- Date de mise à jour provinciale: 4 hectares
- Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation

- Production: Ministère des Forêts, Faune, et des Parcs
- Direction des inventaires forestiers: 2700, 44 Avenue Ouest, 2^e étage A109 Québec (Québec), Q1M 1P9
- Diffusion: Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offrent aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.

©Gouvernement du Québec